

Vitamine K1 : la prévention doit s'appliquer dès la naissance

Abderrahim DERRAJI - 2025-06-10 12:02:25 - Vu sur pharmacie.ma

La maladie hémorragique du nouveau-né est rare, mais peut être extrêmement grave. Sa prévention repose sur l'administration de la vitamine K1 dès la naissance. La maladie hémorragique peut être précoce (1 semaine de vie). Elle se manifeste, le plus souvent, par des hémorragies digestives ou des hématomes/saignements aux points de ponction, mais aussi plus rarement par des hémorragies profondes (cerveau, foie, surrénales). Elle peut également être tardive (jusqu'à plusieurs semaines de vie) en cas d'absence de prophylaxie, se manifestant volontiers par des hémorragies cérébrales. Le schéma posologique d'administration de la vitamine K1 chez le nouveau-né a été modifié. Il est recommandé de privilégier autant que possible la voie orale. La prévention doit s'appliquer dès la naissance. Le schéma d'administration est réduit à 3 doses de vitamine K1 à 2 mg par dose : la première à la naissance, la deuxième entre 72 et 96 heures de vie et la troisième à 1 mois de vie. [Recommandation de la Société française de néonatalogie \(SFN\)](#)